



Compte-rendu du CSAL du 18 Mars 2026.

Exécution budgétaire de la DISI : bilan 2025 et budget 2026

Le budget est composé de 3 niveaux :

▲ Niveau 1 :

la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) composée :

- d'une part locale, calculée sur la base des frais d'entretien des locaux,
- d'une part agents, calculée à partir des emplois au Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques (TAGERFIP) sur la base d'un forfait par agent physique.

▲ Niveau 2 :

les dépenses faisant l'objet d'un remboursement par le niveau central, notamment :

- affranchissement informatique,
- frais de déplacement relatifs aux formations,
- frais de changement de résidence,
- depuis 2023, les coûts de formations des apprentis,
- les frais des élus nationaux.

▲ Niveau 3 :

les abondements relatifs aux projets particuliers et certaines dépenses relatives aux missions spécifiques et nationales.

Au 31/12/2025, il restait 1,47 € d'Autorisation d'Engagement (AE) et 0,75 de Crédit de Paiement (CP)

Evolution du coût des frais de déplacement

	2021	2022	2023	2024	2025
Formation (niveau 2)	29 190 €	94 685 €	104 009 €	137 277 €	105 369 €
Mission (DGF)	59 360 €	80 800 €	95 720 €	104 025 €	123 654 €
Total	88 550 €	175 080 €	199 729 €	241 302 €	229 023 €

Ratios en €	2023		2024		2025	
	Moyenne interrégion	DISI GE	Moyenne interrégion	DISI GE	Moyenne interrégion	DISI GE
Frais de déplacement mission (hors formation)	245	177	229	209	210	195

(Moyenne interrégion de l'ensemble des DiSIs par agent)

Différentes opérations ont été réalisés en 2025 pour la DISI Grand Est dont :

- Réparation de la barrière levante de l'ESI de Strasbourg, pour un montant de 4 146€,
- Automatisation du portillon de l'ESI de Strasbourg, pour un montant de 4 908€,
- Travaux de peinture à l'ESI de Strasbourg (escalier), pour un montant de 8 038€,

- Achat de matériel informatique (PC experts, serveur, commutateurs réseau) destinés à tous les ESI, pour un montant de 27 643€,
- Remplacement des filtres de la climatisation de l'ESI de Strasbourg, pour un montant de 2 555€,
- Installation de 10 prises informatiques et 10 prises de courant, pour l'ESI de Besançon, pour un montant de 4 080€,
- Travaux électriques relatifs au transfert du labo MSNRL, pour un montant de 6 450€,
- Entretien des équipements électrique de l'ESI de Metz, pour un montant de 16 604€,
- Entretien des équipements de l'ESI de Reims,
- Les travaux de rénovation et de réparation de l'ESI de Reims s'élèvent à 161 350€ (dont 10 426€ de financement par SI).

Apprentissage :

7 nouveaux apprentis ont été accueillis en 2025, essentiellement dans les services d'assistance, portant le nombre total d'apprentis à 12 (contre 15 en 2024).

Le coût de leur formation est pris en charge par le bureau SPIB-2B depuis 2023. Il s'élève en moyenne entre 5 000€ et 10 000€ par an et par apprenti.

Cet investissement représente un coût total de 93 809€ pour les 7 apprentis, dont la plupart préparent un diplôme en 2 ans.

Il est prévu pour 2026 :

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a de nouveau baissé. La dotation initiale passe de 569 311€ en 2025 à 542 681€ en 2026.

- Remplacement du Système de Sécurité Incendie (SSI) de l'ESI de Strasbourg. Les travaux devront commencer au deuxième trimestre 2026,
- Signature du nouveau marché de nettoyage pour les ESI de Strasbourg et de Reims,
- Revêtement du sol des sites de l'ESI de Besançon (rue de la Préfecture),
- Travaux divers à l'ESI de Reims (salle de réunion),
- Travaux divers à l'ESI de Strasbourg (peinture et relamping CEN/CID/SIL,...),
- Travaux de sécurisation de l'éclairage du sous-sol de l'ESI de Reims,
- Réfection de la toiture de l'atelier EIFI de l'ESI de Reims.

Présentation de la campagne DUERP 2026

Ce point a déjà été évoqué lors du CSAL-FS, à retrouver sur le compte rendu de la FS.

Pour information les groupes de travail auront lieu le 5 et le 11 mai.

Présentation du schéma directeur numérique (SDNUM)

Le schéma directeur numérique veut placer l'utilisateur au centre des préoccupations, la CGT ne peut que s'en féliciter, tout en constatant que ce discours est répété depuis plusieurs décennies... Le SDNUM se donne l'obligation d'offrir des services de qualité aux usagers. La CGT se souvient que ce sujet primordial est déjà très ancien.

De grosses applications « sensibles » comme PSAR, MEDOC, REC MEN, assurent quotidiennement le bon fonctionnement de la comptabilité de l'état, bien que ces applications conçues au siècle dernier peuvent paraître vétustes. Leurs modernisations sont toujours d'actualité. La résilience informatique rentre davantage dans nos métiers, notamment suite aux problèmes rencontrés sur HELIOS, FICOBA,...

Notre système d'information s'investit de plus en plus à l'IA qui est déjà en test dans nos services et qui est nous est décrit comme étant l'avenir de nos métiers...

Les agents devraient être polyvalents et capables de se remplacer du jour au lendemain pour lutter contre les « ruptures de compétences ». L'administration compte là aussi s'appuyer sur l'IA.

La CGT interpelle le président sur le rallongement de la durée de matériel passant de 6 ans à 7 ans (garantie constructeur 4 ans). Ce prolongement hors garantie nous paraît difficilement gérable, même s'il nous est promis que tout est réparable.

Bilan 2025 de l'accueil des stagiaires

Une augmentation significative du nombre de stagiaires pour l'année 2025, 3 922 stagiaires ont été accueillis à la DGFIP. En ce qui concerne la DISI Grand Est 30 stagiaires en 2025.

La CGT déplore une mauvaise communication quant à l'arrivée à l'improviste des stagiaires dans les services. Le volontariat pour l'accueil de ces stagiaires n'est pas sollicité mais imposé. Le manque de motivation de certains stagiaires est inversement proportionnel à l'investissement des collègues qui prennent le temps de les accueillir...

Questions diverses

Les agents sont inquiets. Les effectifs sont en baisse, ne sont pas remplacés. Le manque de transmission des connaissances s'intensifie.

Le problème se rencontre notamment sur MEDOC, RECMEN, d'autant qu'on n'apprend plus le Cobol à l'école.

En ESA à Strasbourg, en projetant sur les 2 ou 3 prochaines années, les effectifs vont également baisser. Il y a un réel souci pour les nouveaux arrivants, il manque un fil conducteur dans la formation à leur donner.

Ceci est vrai aussi pour la CID 54. De 6 agents, il ne restera que 2 personnes.

Le président indique qu'il y aura une arrivée en mutation d'un ancien CID et d'un agent nouvellement qualifié PAU.

Au G2A à Reims, suite à la réforme de la retraite annulée, une équipe de 3 personnes avec des missions particulières se voit amputée d'une contrôleuse PAU au 1/11/26. La CGT propose un tuilage avec un agent C PAU qui n'a pas de poste actuellement ; cette solution permettrait de combler le manque, mais ce départ d'un agent n'a pas été anticipé. Le président consultera la responsable de l'ESI sur ce sujet.

Nous avons également réclamé pour ce service les projets de nouvelles missions, plusieurs applications partant vers Nubo et Dev Ops. Le président préfère s'assurer que le projet de la facturation électronique soit bien réalisé, mais ne perd pas de vue la demande.

Les critères pour inscription sur les tableaux d'avancement contrôleur principal se déroulent ainsi : la centrale envoie un tableau aux DiSIs contenant la liste agents éligibles ; il s'agit des plus anciens, n'ayant pas eu de sanction administrative. Par la suite, la centrale fixe le nombre d'élus, et les premiers sont admis selon le nombre de places.

L'administration confirme que dans le CREP, il n'est pas nécessaire d'avoir des excellents partout pour évoluer dans sa carrière. Les responsables d'unité ont pour consignes d'évaluer la réalité de l'agent. Il ne faut pas hésiter à expliquer par écrit dans le CREP, les justificatifs de ce qui va à la hausse ou à la baisse. Contactez vos représentants CGT pour toute aide, et surtout en amont du CREP.

Les CID ont actuellement une journée de télétravail par semaine. La CGT interpelle le président au sujet d'une collègue de l'assistance de proximité qui souhaiterait obtenir un deuxième jour, en ponctuel quand son travail le permet. D'autant plus, que certains agents de son service ont muté afin d'être dans un service bénéficiant de plusieurs jours de télétravail, rendant le service plus attractif. Le président a pris note de cette demande et nous fera un retour après en avoir parlé au Comité de Direction (CODIR) réunissant tous les responsables d'ESI.

Un nouvel atelier d'imprimerie va se construire à Nemours. La CGT s'est inquiété du risque pour les ateliers existants. Le président veut nous rassurer en nous expliquant que la production augmente puisque de plus en plus de ministères loue les services de la DGFIP en matière d'impression.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.
cgt.disi-grand-est@dgfip.finances.gouv.fr